

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: 12 (1905)

Artikel: L'industrie du verre dans le Jura bernois
Autor: Krieg, E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-549659>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'INDUSTRIE DU VERRE

· dans le Jura bernois

L'apparition du verre en Suisse remonte à l'époque qu'on appelle l'âge du bronze, celle qui a précédé la découverte et l'usage du fer. Le bronze est étranger à la Suisse où il n'est arrivé que par le commerce, de même que le verre (1). Ce qui est certain, c'est que la fabrication de celui-ci était déjà connue en Orient des Egyptiens et des Phéniciens ; M. Quiquerez voudrait même que les Hébreux du temps de Salomon s'en fussent occupés ; il déduit son opinion de la parole du livre de Job où il est parlé d'un « tesson que prit l'infortuné pour se gratter », et de celle du livre des Proverbes où il est question de la « sagesse plus précieuse que les « perles » ; dans le premier cas, le mot « tesson » peut s'appliquer à n'importe quel débris de poterie ou même de corne ; dans le second cas, il s'agit d'après l'original, de corail.

Ces fabriques de verre de la Phénicie doivent avoir existé quatre siècles avant notre ère ; un grain ou perle de collier a été trouvé avec d'autres objets d'antiquité dans un tombeau près de Fontenais ; il était de plusieurs couleurs, et l'opinion des archéologues, M. Morlot en tête, qui le regardent comme d'origine phénicienne, nous permet de conclure à un état déjà assez avancé de l'industrie

(1) C'est l'opinion de M. Quiquerez qui croit avoir trouvé des objets en verre datant de ce premier âge (nous en parlerons dans la suite), tandis qu'un autre archéologue, M. Morlot ne place l'apparition du verre en Europe que pendant l'âge du fer.

du verre dans ces contrées lointaines bien avant l'ère chrétienne.

Durant l'âge de bronze, dit donc M. Quiquerez, le verre n'apparaît qu'en petite quantité et sous la forme de bracelets et surtout de grains de colliers ; le célèbre savant en a recueillis des bleus foncés, des blancs opaques et plusieurs d'autres nuances ; ce qui nous ferait penser que pendant cette époque le verre a été essentiellement employé comme objet de parure (1).

C'est pourtant l'âge du fer qui viendra imprimer un prodigieux essor à la marche progressive de l'humanité et caractériser la troisième grande phase du développement de la civilisation en Europe ; pendant cette période, l'industrie minière se précise après avoir commencé dans l'âge du bronze : cette industrie qui est devenue un élément si important de la civilisation que sans lui, le monde ne serait peut-être peuplé que de sauvages.

Le verre fait aussi son apparition incontestée et c'est grâce à lui que se développe d'une façon originale et intense le sentiment du beau dans les ornements divers prodigués aux produits obtenus ; pendant les deux âges précédents, il y avait eu un certain sens esthétique, pourtant il y manquait un élément de vie ; bien que plusieurs des figures et des combinaisons géométriques rencontrées ne manquent pas d'une réelle beauté, on ne sait pas encore représenter des objets vivants, soit plantes, soit animaux ; ce n'est qu'avec l'introduction du fer, et plus spécialement dans la fabrication du verre qui l'accompagne, que l'art, prenant un essor bien autrement grand, s'est élevé à la représentation de la plante, de l'animal et même de

(1) Y a-t-il eu un âge du bronze succédant à un âge de pierre ? tel n'est pas l'avis de A. Bertrand ; d'après ce savant, il n'a pu y avoir un âge de bronze universel, puisque dans certaines contrées ne se montrent pas de gisements d'étain ! Quant aux cités lacustres, si dans les unes on ne trouve que de la pierre, dans les autres que du bronze, Bertrand répond avec Desor que ces cités étaient les magasins et les ateliers des métallurgistes du bronze ; il semble, en tous cas, qu'il y ait lieu de faire, en cette matière, la part des richesses naturelles et celle des hasards du commerce qui ont présidé à la distribution de ce métal parmi les peuples primitifs.

l'homme — ce qui explique pourquoi on ne connaît pas d'idoles de l'âge du bronze ou de l'âge de la pierre en Europe.

Revenons à notre pays ; les traces d'établissements sidérurgiques y abondent ; plusieurs hauts fourneaux ont été découverts presque intacts, bien qu'ils remontent à l'âge du fer ; or, souvent à côté du haut fourneau, on a constaté la présence du verre, comme par exemple sur le versant méridional de la montagne du Blockmond (non loin de Delémont) dont la sommité était couronnée par un camp et un castel romains.

L'emploi du verre devient donc plus général et les nombreuses ruines de villas, de castels romains qui en renferment nous montrent qu'on s'en servait pour faire des vases, des coupes, des châtons de bagues et même des urnes cinéraires ; il y a donc progrès depuis l'âge du bronze où le verre n'apparaît que sous la forme simple de bracelets ou de petits globes pour colliers.

Une de ces urnes cinéraires fut découverte il y a quelque soixante ans à Vicques ; à l'endroit où les collines de Chaumont et de Rosé ne laissent plus qu'un passage étroit, les Romains avaient bâti un bourg défendu par des remparts ; c'est là qu'on a retrouvé de nombreux restes attestant la présence d'édifices romains, des mosaïques ayant pu servir de pavés à des villas, des débris de peintures, des fragments de vases ornés de dessins en creux, d'un beau travail, de grandes tuiles à rebords comme les Romains savaient les faire, et la pièce précieuse dont nous avons parlé ; cette urne renfermait les cendres de quelque personnage de qualité, avec une monnaie portant l'effigie de Néron ; cette dernière circonstance est intéressante parce que Pline dit que c'est sous le règne de cet empereur que l'on établit des verreries à Rome ; puis, dispersés autour de l'urne, un grand nombre de fragments de poterie en belle terre rouge sigillée et des débris de verre en partie fondus sans doute par le feu du bûcher allumé sur l'emplacement même pour consumer le corps du défunt.

Pendant la période romaine, nous ne trouvons jamais de verre à vitres dans nos contrées ; ce n'est qu'au IV^e siècle qu'un passage de St-Jérôme parle de cette spécialité, et au

vi^e siècle qu'il devient d'un usage relativement commun ! Inconnue aussi la peinture sur verre jusqu'au xi^e siècle et même alors ce ne seront que les grandes églises ou quelques rares châteaux de puissants seigneurs qui se paieront ce luxe ! Le verre lui-même, tout simple, n'était employé qu'avec une grande parcimonie dans les castels du pays ; c'est à peine si dans tout un bâtiment il y avait deux ou trois fenêtres avec vitres.

Cette rareté du verre à vitres est constatée chez nous encore bien avant dans le Moyen-âge et même à l'aurore de l'ère moderne ; au château de Soyhières, par exemple, l'un des plus beaux et des mieux conditionnés du pays, on ne trouvait au xiv^e siècle que quatre chambres avec des fenêtres vitrées : la grande salle de la chapelle, une chambre d'honneur et la salle à manger ; mais si les dames étaient à l'abri des intempéries derrière les vitres sexagonales tenues par du plomb, dans leur chambre, les suivantes, par contre, les chambrières, logeaient dans des appartements taillés dans le roc, éclairés par deux meurtrières sans vitres, et les cuisinières sentaient le vent s'engouffrer autour du foyer par trois fenêtres étroites et sans vitres.

Plus mal partagées encore étaient les habitations du peuple qui longtemps ne furent que des masures de bois recouvertes de chaume avec un coin de maçonnerie à l'angle occupé par la cuisine.

Çà et là, au xvi^e siècle, on commence à bâtir des maisons en pierres, avec des fenêtres à deux ou plusieurs meneaux, généralement garnies de petites vitres rondes, soufflées, comme on le reconnaît au bouton qui sort au centre du disque (1). Que nous sommes loin de ces temps où hygiène et confort étaient si peu prisés pour la bonne raison que l'un et l'autre auraient coûté fort cher !

Avec Quiquerez et d'autres, nous pensons donc que pour ce qui concerne la Suisse et en particulier notre Jura, on doit fixer la fabrication du verre au premier âge du fer

(1) Ces vitres étaient encore en usage il y a cent ans, on en rencontre encore quelques spécimens, malheureusement trop rares, dans nos campagnes.

qui, chez nous, se révèle déjà quelques siècles avant notre ère.

Voici les motifs qui nous paraissent légitimer cette affirmation (1) : les fourneaux primitifs pour la fabrication du fer sont généralement construits en argiles réfractaires dans lesquelles dominent les sables vitrifiables ; les carrières ou plutôt les amas de ces sables vitrifiables sont toujours accompagnés d'argiles réfractaires ; cette formation est contemporaine du dépôt sidérolitique ; elle provient de sources chaudes chargées de silice et d'autres substances, comme le sidérolitique qui, en échange, est le résultat de sources thermales plus chargées de fer ; quand la silice prédomine dans ces dépôts, le fer manque ou n'y est qu'en petite quantité.

Les fourneaux primitifs qu'on a conservés pendant plusieurs siècles, pour fondre le minerai de fer et le convertir en métal forgé, étaient construits de manière à produire un fort tirage, sans le secours d'aucune machine soufflante ; ils étaient alimentés avec du charbon de bois fait en meule comme de nos jours ; la chaleur d'un fourneau haut d'environ 3 m. sur 30 à 40 cm. de largeur était assez intense pour vitrifier les parois du fourneau et pour produire des scories vitreux.

Cette production fortuite d'un verre imparfait a pu éveiller l'attention des ouvriers et les engager à perfectionner cette production ; de là l'existence des verreries à une époque fort reculée auprès des forges primitives.

Certains noms de localités rappelant l'industrie dont nous parlons, ne pourraient-ils pas être une preuve de sa haute antiquité ? Quand il s'agit des forges primitives, cet indice est précieux (2) ; n'en est-il pas de même lorsqu'il est question de la fabrication du verre ?

(1) Nous citons M. Quiquerez.

(2) Rappelons les noms de Baiton (bateur, marteau) près de Boécourt ; de Courfivre, Curtis fabrorum ; de Folpotat (près de Soulce) le pot des fous, qui semble être dérivé des anciens fourneaux que les paysans, à raison de leur petitesse, appellent des pots ou chaudières ; de Fornet, qui fait souvenir des anciennes forges ; de Crémines (Crèux aux Mines), et de tant d'autres endroits désignés dans les siècles les plus reculés.

En ce qui concerne les verreries ou plutôt les deux « Verrières » aux limites du canton de Neuchâtel et de la France, ces noms sont très anciens et le souvenir des verreries d'où ils proviennent, est depuis longtemps éteint ; toujours est-il qu'ils rappellent l'époque où dans le voisinage de ces localités, on se livrait à la fabrication du verre. De même des « Verreries » près de Lucelle, dans le Jura bernois, et de la « Verrerie », commune de Soubey.

Le plus ancien établissement de ce genre dont on puisse constater l'existence positive dans nos vallées, est celui de Challuet, près de Court ; il existait déjà au xvi^e siècle ; chose remarquable, il est question, à plusieurs reprises, au cours des xvi^e et xvii^e siècles, de ces verreries comme si elles venaient de s'établir dans la Vallée ; de même pour les forges primitives qui sont aménagées au même endroit ; on s'explique aisément le fait : il est arrivé pour ces deux industries qu'après avoir épuisé le combustible d'une forêt, on devait attendre une nouvelle croissance du bois pour retourner au même lieu ; on allait ailleurs et plus tard on revenait ; il ne faut pas oublier que les verreries et les forges primitives ne pouvaient s'établir qu'au centre d'un site forestier où le bois pouvait être glissé ou dévalé sans peine à proximité des fourneaux ; il était plus aisé d'y transporter à dos d'hommes ou de bêtes de somme, le minerai et le sable vitrifiable que le bois et le charbon, matières lourdes et volumineuses exigeant des chars pour leur transport ; d'ailleurs beaucoup de ces sites forestiers où se trouvaient les fourneaux ne comportaient pas l'établissement de chemins carrossables, c'est à peine si aujourd'hui on pourrait en établir.

Cette reprise d'une industrie dans la même localité, à de grands intervalles, s'explique encore par le rapprochement plus ou moins grand des autres matières premières comme le sable vitrifiable et les argiles réfractaires.

Puis, il y a le fait que les ouvriers verriers, formant une organisation ou corporation bien close, avec des secrets et des mystères, étaient à peu près les seuls à connaître les avantages de telle situation et les stations où leurs ancêtres avaient travaillé ; ils aimaient à y revenir, superposant leurs établissements sur de plus anciens, ce

qu'on observe d'ailleurs aussi, absolument pour les mêmes motifs, à l'égard de la sidérurgie.

L'organisation de ces industries est très remarquable : bûcherons, charbonniers, mineurs, forgerons et verriers ne formaient qu'une seule famille ; vivant en commun, ils préparaient tous leurs matériaux, se répartissant la besogne d'après les aptitudes de chacun d'eux ; ce sont ces braves ouvriers des entrailles de la terre, établis dans des lieux sauvages, fouillant le sol et travaillant jour et nuit autour de leurs fourneaux, qui ont donné naissance à ces légendes, fruits d'une crainte superstitieuse, d'après lesquelles les forêts étaient peuplées de nains, d'hommes noirs et d'autres monstres.

Il faut bien dire que verriers et mineurs ne faisaient rien pour détruire ces craintes ; ils s'amusaient à effrayer et à mystifier ceux qui s'approchaient de leurs huttes et de leurs fourneaux ; ils s'entouraient de mystère pour écarter les indiscrets, et disposer plus librement du bois qui ne leur appartenait pas ; c'était dans leur intérêt.

Et puis, quand ils avaient quitté le lieu de leurs exploits pour porter ailleurs leur industrie, l'endroit où ils s'étaient tenus pendant de longues années ne perdait pas pour autant la crainte mystérieuse qu'il inspirait ; les gens de la campagne s'en écartaient respectueusement et évitaient surtout de passer de nuit près de ces localités mal famées.

Ce sont ces ouvriers verriers, si simples et incompris du monde, qui avaient pourtant été les objets d'une distinction flatteuse de la part du Grand Roi Louis XIV ; il est vrai qu'il s'agissait de ceux du royaume voisin ; nous ignorons si jamais ceux de nos forêts ont su la chose ; Charles VI avait déjà, le 24 janvier 1399 promulgué un édit en ces termes :

« Tous les maîtres verriers et les verriers eux-mêmes, doivent être, à cause du dict mestier, tenus reputez pour nobles personnes ; à cause du dict mestier peut et ne doit être reçu à icelui mestier, si il n'est pas nez et extrait par son père, d'autres verriers et que les dicts et autres alloués qui sont verriers nez par leur père d'autres verriers soient et doivent être tenus et reputez pour nobles et par ce doivent (doient) jouir et user de tous les droits et fran-

chises et libertez desquels usent et jouissent les autres nobles du pays, car ainsy nous plaît il estre fait.

« Donné à Paris le 24 janvier de l'an de grâce 1399.

« CHARLES VI de France. »

C'est grâce à ces lettres de noblesse que les verriers français ne quittaient leur épée que pour le travail (1).

Il est à supposer que ceux qui peinaient dans nos vallées n'ont jamais eu connaissance de l'honneur qu'un roi attachait à leur métier ; ils ont toujours vécu simplement dans leurs huttes de bois, sans murailles, faites pour vivre l'espace d'un matin, puisque ils étaient appelés à une existence plutôt nomade. (Est-ce ce caractère de fragilité des demeures de cette noblesse fragile que les Allemands ont voulu rappeler quand ils nomment « Glashütte » les verreries de nos jours ?)

L'établissement de Challuet était donc, quoique primitif, en pleine activité aux ^{xvi^e}, ^{xvii^e} et ^{xviii^e} siècles ; un officier allemand qui faisait un voyage en Suisse au milieu du ^{xviii^e} siècle et qui séjournait chez M. le pasteur Moschard de Bévillard a consacré quelques mots dans la relation qu'il a faite de son passage dans le Jura, à ces braves verriers du petit vallon ; en compagnie de son hôte, il est allé les voir, a assisté à leurs travaux dont il a emporté avec lui un spécimen fort bien réussi (une grosse boule).

Ecrivant en 1813 son *Abrégé de l'Histoire du ci-devant Evêché de Bâle*, le doyen Morel disait à la page 257 : « L'on ne connaissait de verreries dans tout ce pays avant vingt-cinq ans, maintenant on en connaît deux ; la plus ancienne et la plus considérable est celle de Lauffon, dont la fabri-

(1) Un poète du ^{xvii^e} s'est amusé de cette noblesse dans une épigramme qui ne manque pas de vérité :

Votre noblesse est mince
Car ce n'est pas d'un prince
Daphnis que vous sortez ;
Gentilshommes de verre
Si vous tombez à terre
Adieu vos qualités !

MAYNARD.

cation a pour débouchés le Haut-Rhin et une partie de la Suisse ; puis celle de Roches, entreprise sous de malheureux auspices et tombée dans un état de langueur et de dépérissement, malgré la perfection des ouvrages qu'elle a produits ; elle a repris une certaine activité depuis qu'elle est entre les mains de ses entrepreneurs actuels ».

Si l'historien veut parler d'établissements fixes et réguliers, il a raison, mais qu'on ne déduise pas de ses affirmations que jusqu'à l'époque dont il parle l'industrie du verre ait été inconnue chez nous.

La verrerie de Lauffon remonte en effet au XVIII^e siècle et elle occupait l'emplacement d'une forge d'époque inconnue ; elle existait encore en 1857, d'après le rapport de l'Exposition de l'industrie suisse à Berne cette année là.

Les verreries de Biaufond sur le Doubs sont plus anciennes ; elles doivent leur origine à l'abondance du combustible qui en a fait placer dans des sites inaccessibles aux voitures ; on y portait le sable vitrifiable à dos d'hommes, comme aussi le verre confectionné était transporté de la même manière.

Les verreries du Goldenthal, dans le canton de Soleure, indiquent par leur nom une de ces contrées où la présence du fauve métal avait attiré les chercheurs d'or, et comme le nom de cette contrée est très ancien, c'est une preuve de l'antiquité des verreries qui s'y sont succédées pendant de longs siècles.

L'ancienne abbaye de Bellelay a aussi abrité pendant un certain temps au siècle dernier, une entreprise verrière dont la durée a été très courte. On en signale encore à Saint-Joseph et à Champoz et enfin à Neuhäusli.

Toutes ces verreries ont disparu de nos contrées et c'est Moutier qui a l'honneur de nous conserver cette belle industrie.

La verrerie de Moutier a été fondée en 1840 par M. Célestin Chatelain ; ce dernier était venu en Suisse en 1817 quittant la verrerie de Blanche-Roche, sur les bords du Doubs, propriété de son père, M. Jean-Baptiste Chatelain et de sa femme née Graizely ; cette verrerie des bords du Doubs, vis-à-vis de la Maison Monsieur, était très importante au temps de Louis XVI ; M. Célestin

Chatelain loua, à son arrivée dans le Jura, la petite verrerie de Roches qui appartenait à ce moment-là à MM. La-roche et Sauvain, de Bâle, lesquels l'avaient acquise de la famille Schaffter de Moutier.

En 1830, M. Chatelain prit une retraite bien méritée, laissant à son fils, M. Alfred Chatelain, le soin de continuer l'entreprise ; mais les forêts étant fort déboisées, les difficultés devenaient trop grandes, et c'est pour cette raison que cet industriel vint chercher à Moutier un emplacement plus favorable.

C'était en 1840.

La position était excellente puisqu'un sable de bonne qualité se trouvait à proximité, avec des pierres à chaux et des pierres réfractaires, ces dernières permettant de composer des creusets très minces en comparaison de ceux d'autres établissements verriers.

Le rapport de l'Exposition industrielle de Berne en 1857 que nous avons sous les yeux, fait l'éloge de cet établissement auquel, du reste, fut décernée une médaille d'or.

A cette époque, neuf verreries étaient exploitées en Suisse pendant neuf mois de l'année ; leur production moyenne était de 15,000 quintaux de verre (verre ordinaire, verre à glace, verre d'ornement) ce qui faisait cent quintaux par creuset ; le nombre des ouvriers occupés à cette industrie était en Suisse de 1500 (Moutier en avait 58-60) ; les souffleurs, les principaux ouvriers, recevaient un salaire de 260 à 300 francs par mois ; les aides avaient 5 à 6 francs par semaine.

L'exposition de M. Chatelain, à Berne, était des plus intéressantes, puisqu'elle donnait un aperçu de la fabrication du verre depuis le commencement jusqu'à la fin ; on y voyait le verre brut, puis la boucle et les manchons de diverses dimensions, le tout limpide et clair, d'un vert transparent sans défaut et bien fini ; les verres mousseline fabriqués seulement à Moutier dans le Jura (et à Zurich), présentaient des dessins irréprochables comme finesse et bienfature ; les verres colorés eux-mêmes (ce qu'il y a de plus difficile dans la fabrication) ne laissaient rien à désirer pour la délicatesse et pour le brillant.

Aujourd'hui, les feux sont encore allumés, le grand four

(12 1/2 m. de long sur 3 1/2 de large) a remplacé les creusets ; il livre 40.000 mètres carrés de verre chaque mois.

Rien n'égale le charme d'une visite à ces ateliers où s'accomplit le travail le plus délicat et le plus intéressant ; nous y fûmes l'autre jour, grâce à l'amabilité du directeur, et cette promenade dans l'ancre de ces cyclopes modernes, éclairée par les mille reflets de la flamme sous ces voûtes sombres, nous laisse un souvenir fait d'admiration et de jouissance artistique.

Ces hommes, les souffleurs, qui manient avec une dextérité incroyable la boule qu'on vient de retirer de la fournaise, qui la soufflent, la tournent et la balancent jusqu'à ce qu'elle soit devenue le manchon plus ou moins long, fragile et transparent ; ces étendeurs qui surveillent le grand cylindre exposé à la chaleur d'un four spécial jusqu'à ce qu'il s'ouvre et se déploie dans toute sa largeur ; puis ceux qui veillent à son refroidissement, ceux qui le coupent et l'enferment dans des caisses, ce monde de 150 ouvriers diligents et entendus nous a procuré, pendant quelques instants, de vives jouissances et, en les voyant à l'œuvre, nous avons compris la légitime fierté des artisans de cette merveilleuse industrie, puisque non seulement ils arrivent à des salaires qu'on chercherait en vain dans d'autres travaux (gain maximum 1500 fr. par mois, minimum 300, plus le logement et le chauffage), mais ils se livrent à une occupation qui n'est pas accessible à tout le monde, qui, pour ainsi dire, ne s'apprend pas, mais s'hérite de père en fils.

Comme autrefois, les verriers modernes forment encore une classe spéciale, doués d'aptitudes particulières. Si les titres et les signes extérieurs de noblesse ont disparu, si les privilèges attachés jadis à ce travail n'existent plus, ils sont pourtant toujours les ouvriers d'une noble et belle industrie ; groupés ensemble et vivant d'une existence familiale, ils conservent jalousement les antiques traditions, le père ne livrant qu'au fils les secrets de son métier et le fils heureux d'avoir un guide sûr pour son apprentissage difficile.

La plupart des ouvriers travaillant le verre à Moutier

sont Français ou Belges, originaires de ces pays où on se livre à cette industrie depuis des temps immémoriaux, et cela avec suite et méthode ; les produits qu'ils livrent (verre blanc, cannelé, losangé, dépoli, mousseline de toute dimension) trouvent un facile écoulement en Suisse et vont porter la renommée de notre Moutier jusqu'à l'extrémité de nos frontières.

Cette entreprise, sous l'habile direction de ses propriétaires actuels, prospère et se développe chaque année pour le plus grand bien et l'honneur de notre petit pays.

E. KRIEG, past.

